

VERCORS EN QUESTIONS

*Le devenir d'un territoire
de moyenne montagne*

1 • Se vendre ou se protéger ?

Marketing touristique et logique culturelle

Colloque du samedi 16 septembre à la Chapelle-en-Vercors

Modérateur : Jean-Pierre Courtin, ingénieur agronome / Experts : Jacques Perret, cemagref, tourisme durable / Christine Kovaschazi, ministère du tourisme / Praticiens : Alain Lecocq, Stations de la Drôme / Philippe Lebreton, université de Lyon II / André Lévy, Randonnées pyrénéennes / Jean-Pierre LYARD, Grande Traversée des Alpes / Gilbert Montovani, grottes de Choranche / Denise Menu, Direction de l'Agriculture et de la Forêt / Intervenants : Régis Malsand, maire de la Chapelle / Yves Pillet : président du Parc du Vercors / Martin Béchier : maire de Saint-Martin-en-Vercors / Jacques Clot : président de la Communauté de communes du Vercors / Michèle Ebalin, conseillère régionale de la Drôme / Jean-Louis Faure, président du CPIE Vercors / ..., conseiller régional / François Brunswick, animateur culturel / Gilles Borel, président des hébergeurs de la GTV.

Chacun sait que l'activité touristique est indispensable à l'économie du Vercors. Mieux, que l'on attend son développement dans les années à venir. Tout irait pour le mieux si on savait maîtriser ce développement, s'il ne risquait pas de mettre en danger jusqu'aux caractères qui font l'attrait touristique du Vercors. Peut-on préserver le patrimoine naturel et culturel tout en développant le tourisme ? Ou inversement ces patrimoines ne sont-ils pas le meilleur atout du développement ?

"Développer sans détériorer".

L'offre :

- Le tourisme de masse n'est pas l'avenir pour le Vercors sud.
- La monoculture en vente de services comme en agriculture est un mal absolu.
- Il faut offrir des produits de grande qualité, des produits limités, des produits de niche.
- Valoriser le patrimoine sous toutes ses formes c'est redonner toute son autorité et sa force à l'offre pour ne pas être sous la tyrannie de la demande.
- Les déserts, au bon sens du terme, seront plus tard une rareté en Europe occidentale en tant que zone de loisir et de liberté. Ils seront donc recherchés si une discipline suffisante préserve leur qualité.

La demande :

- Le tourisme de proximité a tendance à s'accroître grâce à l'émiettement du travail, à la mobilité et à l'amélioration des infrastructures. Les prestataires touristiques s'intéressent beaucoup aux séjours, mais négligent les Grenoblois ou les Valentinois qui sont à côté.
- Les produits du terroir peuvent être des vecteurs extraordinaires de développement dans la mesure où on peut faire se rencontrer autour de ces produits des acteurs complémentaires (exemple de la route de la lavande).

Des questions et des réponses

- Se vendre et se protéger, se protéger pour se vendre ou ne pas se vendre ni se protéger ?
- Sans protection il n'y a rien à vendre. L'équilibre entre l'écologie et l'économie est à la base du tourisme durable.
- La notoriété et donc la communication comptent énormément car nous ne sommes pas égaux devant la vente. Sans communication on n'existe pas.
- Cette communication est actuellement insuffisante. Le Parc du Vercors doit-il faire cette promotion ou la confier aux organismes payés pour le faire et qui le font insuffisamment aujourd'hui : Comité régional du tourisme, Comités départementaux du tourisme (Isère, Drôme), offices de tourisme ?
- Il y a une solidarité intercantonale qui se décline à travers des structures. Il faut envisager des formes de péréquation financière.
- La formation et l'éducation au territoire sont tout à fait fondamentaux.

• **Mots clés :** Monoculture, mal absolu • Développer le tourisme de proximité • Protection • Communication accrue • Solidarité intercantonale • Formation • Offre de qualité • Pas de tourisme de masse • Rareté des déserts dans les années à venir • Tourisme durable.

2 - Conserver ou créer ?

Le patrimoine : bâti, paysage, nature, aménagement

Colloque du samedi 7 octobre à Die

Modérateur : Jean Guibal, conservateur du patrimoine de l'Isère / Expert : Jean-Paul Bravard, géographe, université de Lyon II / Praticiens : Michel Barrué, Ecole d'architecture de Toulouse / Erik Fannièrre, architecte des bâtiments de France,

Drôme / Sylvie Gauchet, Fédération des Parcs naturels régionaux / Serge Gros, Conseil en architecture, urbanisme et environnement de l'Isère / Georges Zinsstag, agriculteur, Cévennes / Intervenants : Jean Decauville, adjoint au maire de Die et Annie Laffay, adjointe au maire de Die / Yves Pillet : président du Parc du Vercors / Martin Béchier : maire de Saint-Martin-en-Vercors / Camille Chatelard, maire d'Avignonnet et présidente de la Communauté de communes du Trièves / André Aubanel, maire de Chamaloc, vice-président du Parc du Vercors / Jean-Louis Faure, président du CPIE Vercors / François Brunswick, animateur culturel / Denise Menu, Draf Rhône-Alpes / M. Orsel, ancien-maire de Villard de Lans / Philippe Auger, ancien directeur du Parc du Vercors / Jean-Luc Langlois, directeur de l'Apap (agriculteurs du Parc du Vercors) / Jean-Pierre Courtin, Diois et ancien directeur du Parc du Vercors / Denis Chevallier, Diois et conservateur du Patrimoine

Le Parc n'est pas une commune, ni une collectivité ordinaire. Il n'a pas pouvoir réglementaire, ni d'opposition, ni de décision. Nous pouvons sensibiliser, aider à la prise de décision, mais moins que les maires. Plus que jamais le rôle du Parc dans les 10 ans qui viennent par rapport au patrimoine bâti et paysager est essentiel.

C'est le regard qu'on porte sur un territoire qui définit le patrimoine. Comment peuvent évoluer le paysage et notre patrimoine bâti pour satisfaire à une demande contemporaine d'éleveurs et d'agriculteurs mais aussi de résidents ?

"La maison appartient à celui qui la regarde". Proverbe chinois

Le bâti

- Irruption de la banlieue pavillonnaire : le paysage se banalise complètement.
- 85 % des projets se font sans architecte. En matière d'urbanisme, d'aménagement et d'architecture, il y a un déficit de matière grise.
- Très peu d'exemples d'architecture contemporaine de qualité.

Le paysage

- On a oublié depuis 20 ans de penser à protéger les vallées c'est à dire la zone humanisée.
- Est-ce que le paysage est plus menacé par les arbres ou plus par les constructions ?
- Pour conserver nous devons créer. Le paysage doit être réinventer à chaque génération.

Des réponses

- L'une des missions du Parc est une immense mission culturelle, un Ministère du verbe.
- En matière de patrimoine il y a un principe majeur qui s'appelle la réversibilité.
- Des objectifs partagés avec l'ensemble des partenaires. Toute solution doit être négociée.
- Les savoir-faire des entreprises et des artisans sont un vrai sujet. Bien restaurer ce qui existe et avoir l'audace de faire de l'architecture contemporaine de qualité.
- Des projets culturels à dimension économique (réhabilitation des terrasses à oliviers dans le Lubéron).
- Il faut que le Parc aide les maires à faire preuve de courage politique, penser et décider collectivement ce qui les aidera beaucoup.
- Il y a un travail pour élaborer une solution négociée qui soit construite par l'ensemble des acteurs sociaux. Le choix à la sortie est politique, il n'y a pas de consensus esthétique, il y a des choix économiques qui vont créer des architectures, des paysages.
- On a pas du tout parlé de la pédagogie vis à vis du milieu scolaire et des enfants. C'est un axe qu'il est important d'inscrire dans nos méthodes.

• **Mots clés** : Banalisation du paysage • Absence d'architecture contemporaine de qualité • Projets culturels à dimension économique • Savoir-faire des entreprises et des artisans • Sensibilisation des enfants • Intercommunalité, décisions collectives et solutions négociées • Immense mission culturelle du Parc •

3 • Standardiser ou innover ?

L'exploitation des ressources agricoles, pastorales et forestières

Colloque du samedi 28 Octobre à Gresse-en-Vercors

Modérateur : Jean-Claude Duclos, conservateur du Musée dauphinois / Expert : Denis Chevallier, conservateur du Patrimoine ATP / Praticiens : Patricia Arribert, agricultrice, Villard-de-Lans / Alain Collavet, agriculteur, association de promotion des agriculteurs du Parc / Michel de Galbert, Centre régional de la propriété forestière / Thierry Geffray, éleveur, District rural du Diois / Bruno Carregel, Fédération des alpages de l'Isère / Vincent Werni, agriculteur, Maleval / Etienne Zahnd, ONF Drôme / Intervenants : Yves Pillet : président du Parc du Vercors / Camille Chatelard, maire d'Avignonet et présidente de la Communauté de communes du Trièves / André Aubanel, maire de Chamaloc, vice-président du Parc du Vercors / Jean-Luc Langlois, directeur de l'Apap (agriculteurs du Parc du Vercors) / Jean-Pierre Courtin, Diois et ancien directeur du Parc du Vercors / éleveur à Autrans / Michel Gilbert, maire de Château-Bernard / André Maurel, sylviculteur / Christian Avibert

Il est vrai que le territoire du Parc est façonné par son agriculture. Façonné en bien, parfois en moins bien. Le modèle de développement agricole qui se développe sur le Parc est-il un modèle spécifique, ou bien y retrouve-t-on des modèles standardisés ? C'est un colloque où le Parc souhaite confronter ses idées, ses vocations avec le territoire.

"On ne naît pas traditionnel, on le devient en innovant beaucoup". Bruno Latour

La forêt

La moitié de la forêt du Vercors est privée (moyenne : 2 hectares par propriétaire) Avec une surface de 118 000 hectares, le Vercors est forestier à 63 %.

- La route écologique n'existe pas. Pour l'exploitation forestière et pour commercialiser des produits qui subissent une tendance à la baisse, on a massacré pas mal de paysages de Piémont. Aujourd'hui des sentiers centenaires sont massacrés.

Les alpages

La moitié des alpages sont en espaces naturels protégés et sont tous utilisés

Vercors nord : 2000 bovins.

Vercors Sud : 20 000 brebis dont 17 000 sur la réserve des hauts-plateaux du Vercors.

Utilisateurs des alpages des groupements pastoraux.

L'agriculture et l'élevage

Diversifier les produits.

Le vrai défi sur un Parc, c'est d'installer plus de monde.

Passer du produire plus, au produire mieux.

Le Parc et les inter-communalités doivent inciter les agriculteurs à faire des CTE.

L'avenir

- Innover c'est travailler sur la différence. L'innovation c'est revenir sur le lien entre des produits et des terroirs, c'est produire moins mais produire mieux.

- Innover c'est aussi savoir expliciter des relations entre des lieux, des produits et des pratiques.

- Il y a un aspect du patrimoine lié à l'idée des valeurs, des pratiques, des savoir-faire qui se transmettent.

- Contrôle et vérification de la relation existante du lien entre le produit et le territoire.

- Visibilité de la spécificité du produit et du territoire pour les visiteurs et les habitants.

- Le Parc du Vercors peut être le bon endroit de médiation entre les usagers et les acteurs.

- **Mots clés :** Sentiers massacrés / La route écologique n'existe pas • Agriculture et élevage : innover et diversifier / Foncier : installer plus de monde / Produire moins mais produire mieux / Transmission et visibilité d'un patrimoine lié aux idées de valeurs, de pratiques et de savoir-faire / Contrôle du lien entre produit et territoire / AOC et labels / CTE

4 • S'ouvrir ou se fermer ?

Histoire et composantes socio-économiques des populations du Vercors

colloque du samedi 25 Novembre à Pont-en-Royans

Modérateur : André Micoud, sociologue / Experts : Louis Reboud, économiste / Michel Wullschleger, historien / Praticiens : Régis Picavet, préhistorien et entreprise Lythos / Philippe Hanus, historien / Dominique Zupan, AFRAT / Thierry Bizouard, entreprise Fytosan / Anne-Marie Billault, entreprise Grand Angle / Christophe Denjean, entreprise Vercors-Net / Jo Marbach, entreprise Expé / Intervenants : Yves Pillet, président du PNRV / Martin Béchier, maire de Saint-Martin-en-

L'idée de ce colloque est d'aborder la question économique en terme d'entreprises, les entreprises en terme d'emplois. Quelles entreprises, pour qui, comment ? Est-ce que le Parc naturel a un rôle à jouer à côté des acteurs, Chambres de Commerces, Chambres de métiers, Région ? Le Parc s'intéresse aux questions agricoles, touristiques, mais il est vrai que dans le domaine de l'emploi le Parc est aujourd'hui inopérant. Nous avons à mettre en place une politique active dans les années qui viennent.

"Il n'est de richesse que d'hommes ".

L'Histoire

- La montagne n'est jamais en marge de l'histoire, la population y a toujours été soumise à une intense pression migratoire.

La démographie

- En trente ans la population du Parc a augmenté de 26 %. Augmentation de 1990 à 1999 : France 3,4% / Rhône-Alpes 5,5 % / Drôme 5,7% / Isère 7,8% / Parc du Vercors 10,8% / District de Villard-de-lans : 20,3%.
- Beaucoup de communes du Vercors nord sont en train de devenir des communes dortoirs. Le Parc ne se réduit pas aux 4 montagnes qui est une banlieue de Grenoble.
- Il y a un espace vraiment désertique qui part de Plan-de-Baix, qui passe par le Chaffal, Ombèze, Léoncel, Bouvante et Vassieux où la densité est de 3 hab au km².
- Il y a un vrai problème de rééquilibrage à l'intérieur de tout le territoire du Parc.

De nouvelles entreprises pour de nouveaux emplois

- Quelle politique faut-il mettre en oeuvre avec les collectivités locales pour attirer des populations actives, sur de nouvelles activités, qui dynamiseront la pyramide des âges et permettront de renforcer certains territoires de façon beaucoup plus active que passive et maintenir un tissu social suffisant ?
- Ce qui a permis à certaines entreprises d'exister sur le Vercors c'est le développement des techniques de communication : fax, internet, vente par correspondance. Mais il ne paraît pas évident que dans les prochaines années le télétravail permette de développer l'emploi. Ce n'est pas lui qui remplacera les 1500 voitures qui descendent chaque jour travailler en plaine.
- Les entreprises nouvelles qui ont réussi à s'implanter, ont souvent développé des activités en relation avec le territoire : entreprises à caractère scientifique en relation avec la préhistoire, de formation des ruraux aux métiers du tourisme rural, de transformation de plantes aromatiques, d'agence de voyages, tour-opérateur, d'information touristique lié à internet, de fabrication de matériel d'expédition et de spéléologie...
- Le plus grand gisement d'emploi potentiel se situe dans les petites et moyennes entreprises et non dans les grandes. Quel peut-être le rôle du Parc du Vercors dans un domaine qui n'est pas son domaine d'élection ? En collaboration avec d'autres structures et d'autres collectivités territoriales c'est un rôle d'accompagnement, de facilitateur, de promoteur et de relais auprès de l'État. Le socle du développement durable est démographique. Il faut attirer et maintenir une population qui se lasse progressivement des contraintes urbaines.

• **Mots clés :** Démographie déséquilibrée • Rééquilibrage • Techniques de communication • Entreprises innovantes en relation avec le territoire • Rôle d'accompagnement et de facilitateur du Parc du Vercors.